



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23174>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-23174**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune LES DEUX ALPES

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation - extension de la maison de l'enfance _ Phase offres

Description : Il s'agit de la phase projets du concours restreint. Seuls les 3 candidats admis à remettre une offre pourront soumissionner.

Identifiant de la procédure : e8f8a51b-394f-464a-a786-92d952f877a6

Avis précédent : c1f69e2d-fed4-498b-b4df-a78d339c5954-01

Identifiant interne : 2024-F-15

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation - extension de la maison de l'enfance_Phase offres

Description : Il s'agit de la phase projets du concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation - extension de la maison de l'enfance. Seuls les 3 candidats admis à remettre une offre pourront soumissionner.

Identifiant interne : 2024-F-15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité de la réponse au programme

Description : Elle sera appréciée au regard notamment des paramètres suivants : qualité architecturale, urbanistique et paysagère, qualité fonctionnelle et solutions proposées en matière de confort d'usage, qualité environnementale du bâtiment.

Critère :

Type : Coût

Nom : Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

Description : Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

Critère :

Type : Qualité

Nom : Calendrier de l'opération

Description : principe de phasage et dispositifs proposés pour limiter les impacts sur l'activité de la crèche en place, les équipements et bâtiments limitrophes, délais d'études, délais de réalisation et moyens mis en oeuvre pour tenir l'objectif de mise en service annoncé

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Un procès-verbal, signé par ses membres, est établi. Il comporte : - Le classement des projets ; - Les observations du jury sur les projets

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Il s'agit d'un concours de maîtrise d'oeuvre.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE (greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune LES DEUX ALPES

Organisation qui signe le marché : Commune LES DEUX ALPES

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 964,578 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : L'AGENCE DOOBLE ARCHITECTES (mandataire)

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024-F-15

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 948,978 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-F-15

Date de conclusion du marché : 20/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune LES DEUX ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune LES DEUX ALPES

Numéro d'enregistrement : 200 064 434 00018

Adresse postale : 48 av. de la Muzelle

Ville : LES DEUX ALPES

Code postal : 38860

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Service marchés publics

Adresse électronique : MarchesPublics@mairie2alpes.fr

Téléphone : +33 476795021

Adresse internet : <https://www.mairie2alpes.fr>

Profil de l'acheteur : <https://lesdeuxalpes.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 04 76 42 90 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : L'AGENCE DOUBLE ARCHITECTES (mandataire)

Numéro d'enregistrement : 908 033 749 000 23

Adresse postale : 123 rue Marcel Reynaud

Ville : Crolles

Code postal : 38920

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Téléphone : 04 82 77 06 53

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f9228172-5f8a-4ece-ab18-31f5b971f47e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/02/2025 à 18:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2025